

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

CP/Ville :

Courriel :

Ecole/Collège/Lycée :

Nom -Prénom et téléphone portable des parents :

.....

Coordonnées du parent 2 (si différent) :

Adresse :

CP/Ville :

Courriel :

Téléphone :

Autres personnes autorisées à récupérer votre enfant :

Nom et téléphone :

Nom et téléphone :

Autorisation

- J'ai pris connaissance et signé les conditions générales des Longs Prés Oui

- J'autorise l'équipe à prendre toutes les mesures utiles et à faire prodiguer les soins nécessaires en cas d'accident. Oui Non

- J'autorise mon enfant :
 - à se déplacer avec l'équipe : à pied, en vélo, en transports en commun si besoin en voiture : Oui Non

- à rentrer seul Oui Non

- Acceptez-vous de recevoir par courriel La Lettre des Longs Prés ? Oui Non

- Acceptez-vous que le Centre vous prenne votre enfant en photo/vidéo et les utilise dans le cadre de sa communication ? Oui Non

Allergies : Alimentaires Oui Non

L'enfant présente-t-il un problème de santé? Oui Non

Si oui, précisez

Date et Signature

Mes activités au Centre			
Nom de l'activité	Jours et horaires	Quotient familial	Tarif
Adhésion			6€
	TOTAL		

Moyens de paiement : Pour les paiements en plusieurs fois, chèques uniquement

Espèces CB Virement Chèques :

Carte SORTIR Chèques vacances

Pièces jointes :

Attestation de quotient familial Certificat médical (Randonnée/ Echecs)

Photocopies des vaccins (ALSH et enfant mineur)

Conditions générales du Centre

Le paiement des cotisations et des cours

Paiements par chèque bancaire (étalement possible de 2 à 5 fois), espèces, carte bancaire, chèque vacances.

Réduction

- Aides des comités d'entreprise
- Dispositif «Carte Sortir»

Inscription

Les inscriptions débuteront le lundi 13 juin 2022. L'adhésion n'est ni remboursable, ni divisible.

Les Ateliers et les Cours fonctionneront du 12 septembre 2022 au 23 juin 2023 en dehors des vacances scolaires (soit 30 séances minimum). Le nombre de places étant limité, seules seront considérées comme inscrites les personnes ayant réglé la totalité de la cotisation. Deux séances d'essai sont possibles entre le 12 au 25 septembre 2022.

Les stages (moins de 30 séances) n'ouvrent droit à aucune séance d'essai et à aucun remboursement.

Annulation et regroupement

Le Centre se réserve le droit de regrouper ou d'annuler un Atelier ou un Cours si un effectif minimum n'est pas atteint (date limite le 27 septembre 2022).

Remboursement

Seul un désistement lié à une mutation professionnelle, hors de Rennes Métropole, justifiée, ouvre droit à un remboursement qui est calculé au prorata des séances non effectuées. Ce remboursement est minoré de 33% pour frais engagés par le Centre.

Seules les séances annulées du fait de l'organisateur sont rattrapées ou remboursées en deçà de 30 séances.

Les séances annulées en cas de force majeure, indépendamment de la volonté du Centre, ne seront pas remboursées.

Les sorties et autres manifestations exceptionnelles doivent être réglées le jour de l'inscription et ne donnent lieu à aucun remboursement.

Données des adhérents

Conformément au RGPD, le Centre Socioculturel Les Longs Prés collecte et utilise les données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre du contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque

adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (versement de la cotisation, certificat médical, licence nominative...), d'information (newsletter...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne sont ni cédées, ni vendues à des tiers.

Pendant la période de conservation des données, le Centre met en place tous les moyens adéquats pour assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles.

Pour faire valoir ce droit, l'adhérent doit écrire à l'adresse du Centre Les Longs Prés ou à accueil@leslongspres.fr.

Assurance

Le Centre propose une assurance complémentaire pour toutes les activités .

Divers

Un certificat médical est obligatoire pour les activités de randonnée et d'échecs. Il est valable 3 ans depuis la saison 2017/2018. Les adhérents doivent remplir un questionnaire médical qu'ils garderont et une attestation qu'ils doivent remettre lors du renouvellement à la Section Randonnée et au Club Echecs.

- Je certifie avoir pris connaissance et accepte les conditions générales d'inscription du Centre Socioculturel
Les Longs Prés citées ci-dessus.